

**Chapitre premier : DE L'HISTOIRE DE LA
CREATION DE NOUAKCHOTT A SON
DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE**

**I - DU FORT COLONIAL A LA VILLE
NOUVELLE, LA VOLONTE D'UNE UNION NATIONALE**

**1- Les indépendances et le transfert de la
souveraineté sur le sol Mauritanien**

Nouakchott offre l'exemple même de la création ex-nihilo car c'est à partir de 1956, après le vote de la loi cadre des territoires d'Outre-mer dite loi Defferre, que fut prise la décision de sa création.

Avec la constitution d'une assemblée territoriale, les élus mauritaniens exprimèrent alors leur désir de voir transférer leur état-major politique et administratif, jusque là installé au Sénégal (plus précisément à Saint-Louis) sur le sol mauritanien. La découverte au même moment d'importants gisements de fer dans la Kéddia d'Idjil (région de Zouérate) succédant à la reconnaissance antérieure de gisements de cuivre à Akjoujt, ravivent les convoitises marocaines et confortent le Royaume chérifien dans son projet de reconstitution du grand Maghreb. L'administration coloniale, consciente de ce danger et soucieuse de l'éveil d'une conscience nationale dans cette région stratégique, à la charnière du Maghreb et de l'Afrique noire, accède au souhait des nouveaux responsables mauritaniens.

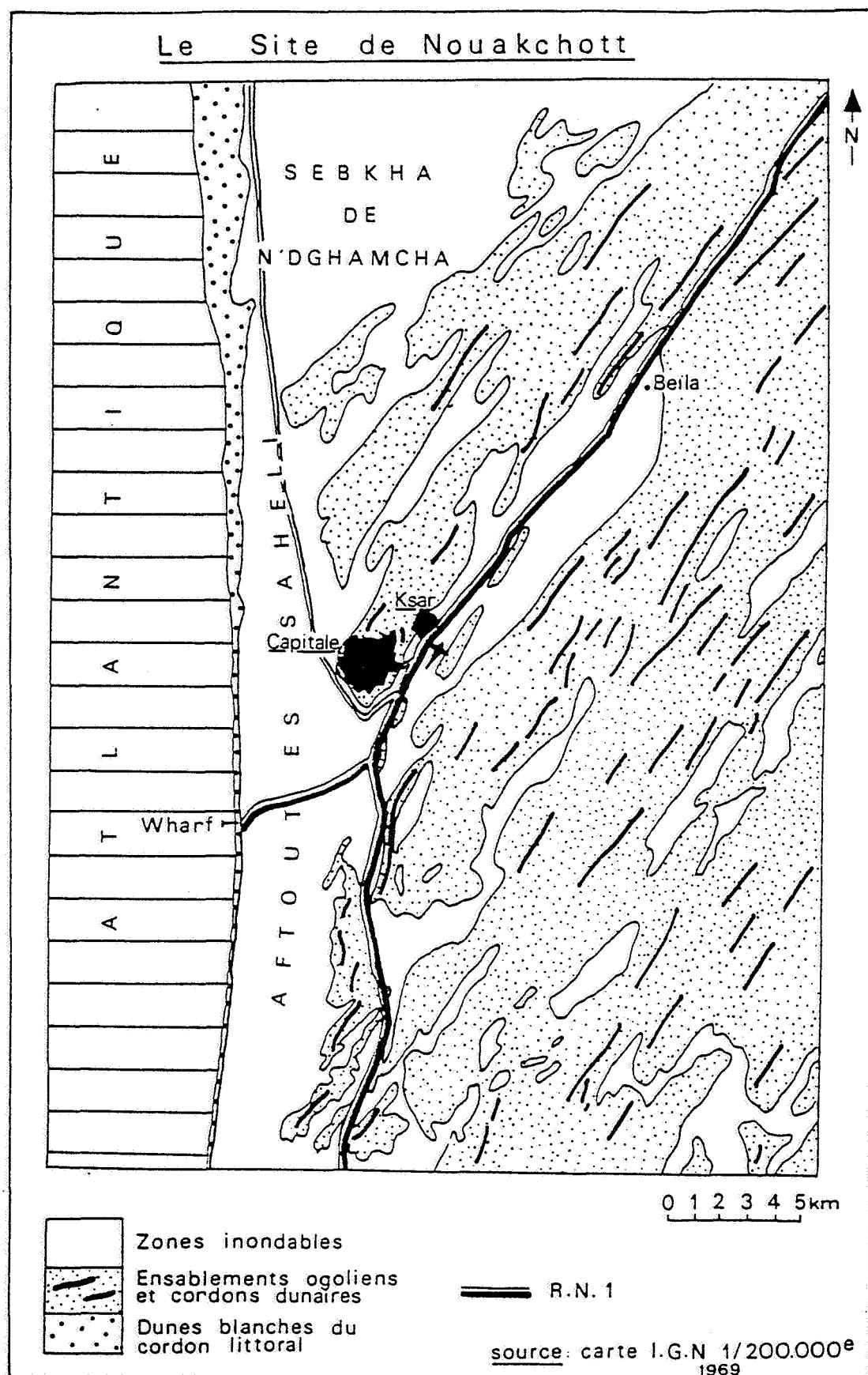
La décision de création d'une capitale prise, il restait à déterminer son emplacement qui devait symboliser l'aspiration profonde

à l'unité nationale. Pour cela, le site à retenir devait se trouver non loin de la zone de nomadisation maure, et en même temps, à proximité du fleuve Sénégal où est concentrée la composante noire de la population. C'est pourquoi, Rosso, Nouadhibou, Atar et Tidjikja furent écartées au profit de Nouakchott dont l'accessibilité du site, la neutralité de la localisation et la relative clémence du climat semblaient à l'époque favoriser l'édification d'une ville. Mais, c'était sans tenir compte en profondeur d'une configuration spécifique qui rendrait austères les éléments matériels d'une vie urbaine.

2 - Un site en réalité peu favorable à l'édification d'une ville

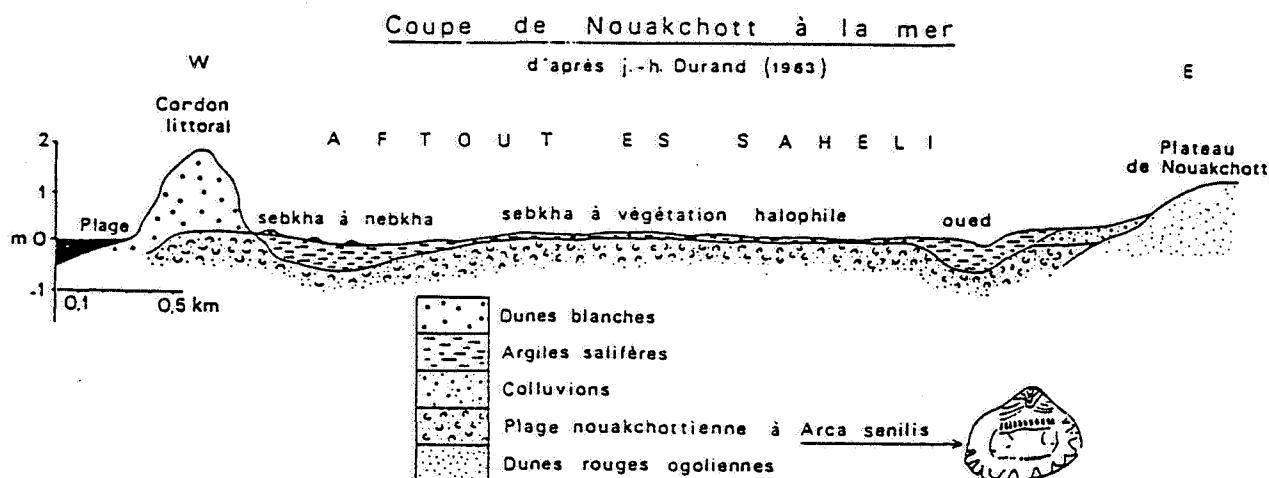
Par site, nous entendons l'ensemble des faits physiques (géologie, relief, climat, hydrologie, sols et végétation...) qui constituent le cadre d'une ville. La combinaison de ces différents éléments tisse une configuration qui déterminera les conditions du développement de la ville qu'elle accueillera. Beaucoup de villes ont subi dans leur évolution, les contraintes d'un site qui n'était pas toujours adapté au développement d'une agglomération.

Saint-Louis, Dakar, Conakry, Lagos... sont aujourd'hui confrontées aux difficultés nées du site où elles ont été implantées. C'est d'une possibilité réduite d'extension dont elles souffrent puisqu'elles se sont développées sur des îles de petites dimensions, particulièrement recherchées à l'époque pour l'organisation de la défense contre les attaques venant de la mer et du continent. Le cas de Nouakchott est tout autre.



C'est à environ 5 kilomètres du littoral atlantique, sur un petit plateau dunaire stabilisé par une couverture végétale d'euphorbes, qu'il fut décidé de bâtir la nouvelle ville. En effet, l'étroitesse du cordon littoral situé au sud de la Sebkha Nebkha (vestige d'une transgression marine datée d'environ 7000 ans avant notre ère⁽¹⁾ et asséchée depuis -4000 sous l'effet de la désertification) et l'instabilité des dunes qui le constituent interdisaient toute construction au bord même de l'océan.

"Derrière ce cordon, s'étend une plaine de 230 kilomètres de longueur et de 5 à 10 kilomètres de largeur, allant jusqu'à Saint-Louis : l'Aftout Es-Sahéli. Ses terrains argilo-salifères de surface y sont mieux fixés par la végétation, mais son altitude, comprise entre -1 mètre et +1 mètre le met à la merci d'inondation..." (2)



Source: J.R. PITTE p.20

(1) : due à la fonte des glaciers Wurmiens.

(2) : J.R.Pitte, Nouakchott, capitale de la Mauritanie, p. 16

Sur les hauts fonds de l'Aftout a vécu une abondante faune d'Arca Sénélis qui a laissé une couche de faluns de près d'un mètre d'épaisseur, aujourd'hui exploitée comme agrégat pour les bétons et les enrobés bitumineux. A l'Est, en direction de Boutilimitt, s'étendent les grands ergs de sable rouge formés entre -25000 et -10000 BP⁽¹⁾. Ces dunes vives d'orientation régulière Nord-Est/Sud-Ouest ont été récemment remobilisées par la destruction du couvert végétal pour la consommation de bois de feu.

Hormis le plateau gréseux, enfoui sous une mince couche de sable argileux déposé par les vents, les sols de Nouakchott sont composés en surface de strates de faluns coquilliers fossilisés alternant avec des sables. C'est sur ce plateau, dont l'altitude moyenne est comprise entre 7 et 8 mètres que fut envisagé le développement de la capitale. Ce site retenu pour l'édification de Nouakchott, même "*s'il offrait des avantages indéniables par rapport aux autres villes...*"⁽²⁾ présentait des inconvénients certains quant au devenir matériel d'une agglomération urbaine. Parmi ceux-ci, arrive en tête l'épineuse question de l'approvisionnement en eau potable, compte tenu de la salinité de la nappe située sous l'Aftout Es-Sahéli.

Ensuite, l'observation de la double exigence (politique et géographique) a conduit au choix d'un site vierge coupé du reste du pays et dont l'exposition aux souffles des vents chauds de l'Harmattan, atténue les avantages. Entre 1968 et 1973, Jean Robert Pitte relevait une moyenne de 140 jours/an de chasse-sable qui mettent la ville sous l'influence de vents de sable violents et exposent par de là même les hommes à une rude existence.

⁽¹⁾ : BP = before présent, soit par convention avant 1950

⁽²⁾ : J.R Pitte, op.cit.. p.16

Enfin, l'extrême pauvreté des sols caractérisant un environnement austère privait assurément la future capitale de zones maraîchères de ravitaillement. Ces multiples handicaps qui prévalaient au moment du choix de la localisation de la capitale sont ceux-là mêmes qui entraveront le développement harmonieux de la ville.

II - LE DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE DE NOUAKCHOTT

1 - Une croissance explosive, soutenue et exceptionnelle

La population de Nouakchott avant l'indépendance est mal connue. Les différentes sources disponibles rapportent des chiffres qui varient de 500 à 5000 habitants, ce qui laisse subsister beaucoup d'incertitude. Celle-ci est d'autant plus grande qu'il s'agissait de circonscrire une population à majorité nomade et par nature, difficilement saisissable. Toutefois, les sources les plus sérieuses retiennent pour le petit bourg qui allait devenir capitale, une population voisine de 500 habitants à la veille de l'indépendance et la même population comprise entre 10 000 et 15 000 habitants en 1965. Durant les quinze premières années d'indépendance, la connaissance statistique de la population de Nouakchott n'a guère progressé et que dire des modalités de son peuplement ?

En effet, le véritable premier recensement a été effectué au début de l'année 1975 et n'a vu ses résultats publiés que plusieurs années après. Auparavant, les seules données fiables sont fournies par les

enquêtes urbaines⁽¹⁾ de 1961/1962 et celles de février 1975 d'une part et par l'enquête démographique du SEDES effectuée en 1964/1965 et publié en 1972 ! Malgré quelques variations des estimations, ces différentes sources permettent de suivre de façon relativement correcte l'évolution de la population de Nouakchott depuis 1955 jusqu'à une date récente, comme le montrent le tableau et la courbe ci-après.

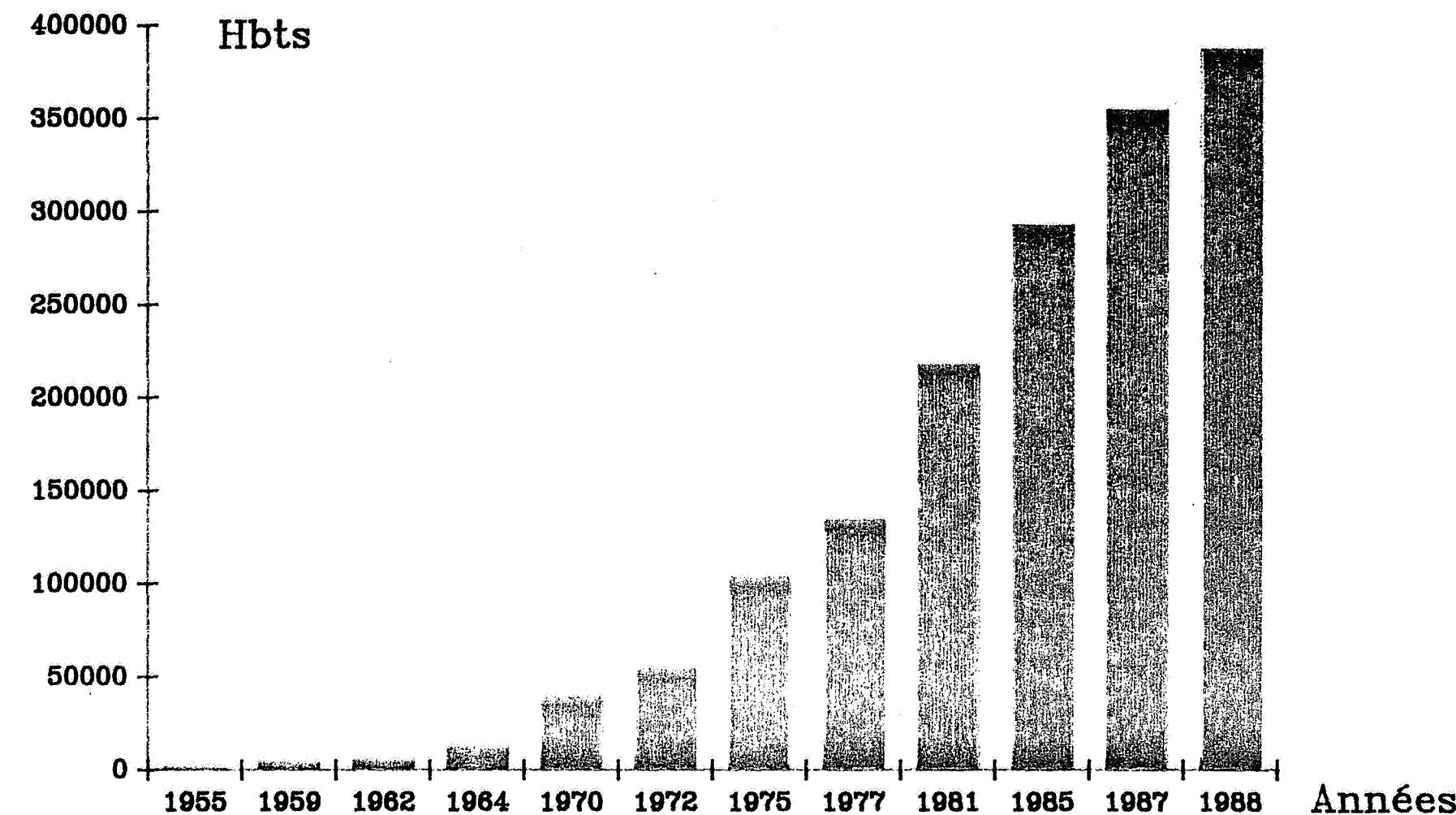
Quelles que soient les incertitudes liées aux différentes évaluations, il ressort de l'examen de ces chiffres que la croissance démographique de Nouakchott a été exceptionnelle. En une trentaine d'années, entre 1959 et 1988, la population de Nouakchott a été multipliée par près de 81 et a connu durant cette période un taux moyen de croissance annuelle de l'ordre de 16,5% ! Cette évolution recouvre néanmoins des périodes très distinctes.

⁽¹⁾ : Ces enquêtes urbaines portaient sur 16 centres qualifiés d'urbains. Il importe de préciser qu'en Mauritanie, est considéré comme agglomération urbaine, toute agglomération de plus de 5000 habitants et toute autre localité chef-lieu de région, même si sa population est inférieure à ce chiffre.

Tableau n° 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION DE NOUAKCHOTT
(1955-1988)

| Années | Nombre d'habitants | Sources | Accroissement période | Taux moyen de croissance/an |
|--------|--------------------|-------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| 1955 | 1800 | Direction de la statistique | | |
| | | | | 27,8 % |
| 1959 | 4800 | idem | 166,67 % | 6,5 % |
| 1962 | 5807 | idem | 20,98 % | 46,7 % |
| 1964 | 12500 | SEDES | 115,25 % | 21,4 % |
| 1970 | 40000 | idem | 220,00 % | 17,3 % |
| 1972 | 55000 | idem | 37,50 % | 23,7 % |
| 1975 | 104054 | Bureau central du recensement | 89,19 % | 13,8 % |
| 1977 | 134704 | idem | 29,45 % | 12,8 % |
| 1981 | 218074 | ACA BCEOM | 61,89 % | 7,7 % |
| 1985 | 293000 | idem | 34,36 % | 10,1 % |
| 1987 | 355000 | DAFFA_ECO_SOCOGIM | 21,16 % | 9,2 % |
| 1988 | 387802 | Bureau central du recensement | 9,24 % | |

Evolution de la population de Nouakchott



2 - De 1958 à 1972 : la mise en place d'un noyau urbain

Avec un taux de croissance annuelle moyen de près de 23% soutenu pendant plus de 15 ans à partir de 1955, la croissance de la population de Nouakchott a atteint un niveau rarement égalé. Mais cette explosion démographique visible dans les toutes premières années d'indépendance témoigne surtout du faible niveau de population du petit ksar choisi pour accueillir la capitale du nouvel Etat indépendant. Ce ksar abritait quelque 500 habitants regroupés dans des maisons en banco, érigées au pied du fortin militaire construit en 1929. Les habitants sont en majorité des pasteurs nomades que la proximité d'un puits avait attirés.

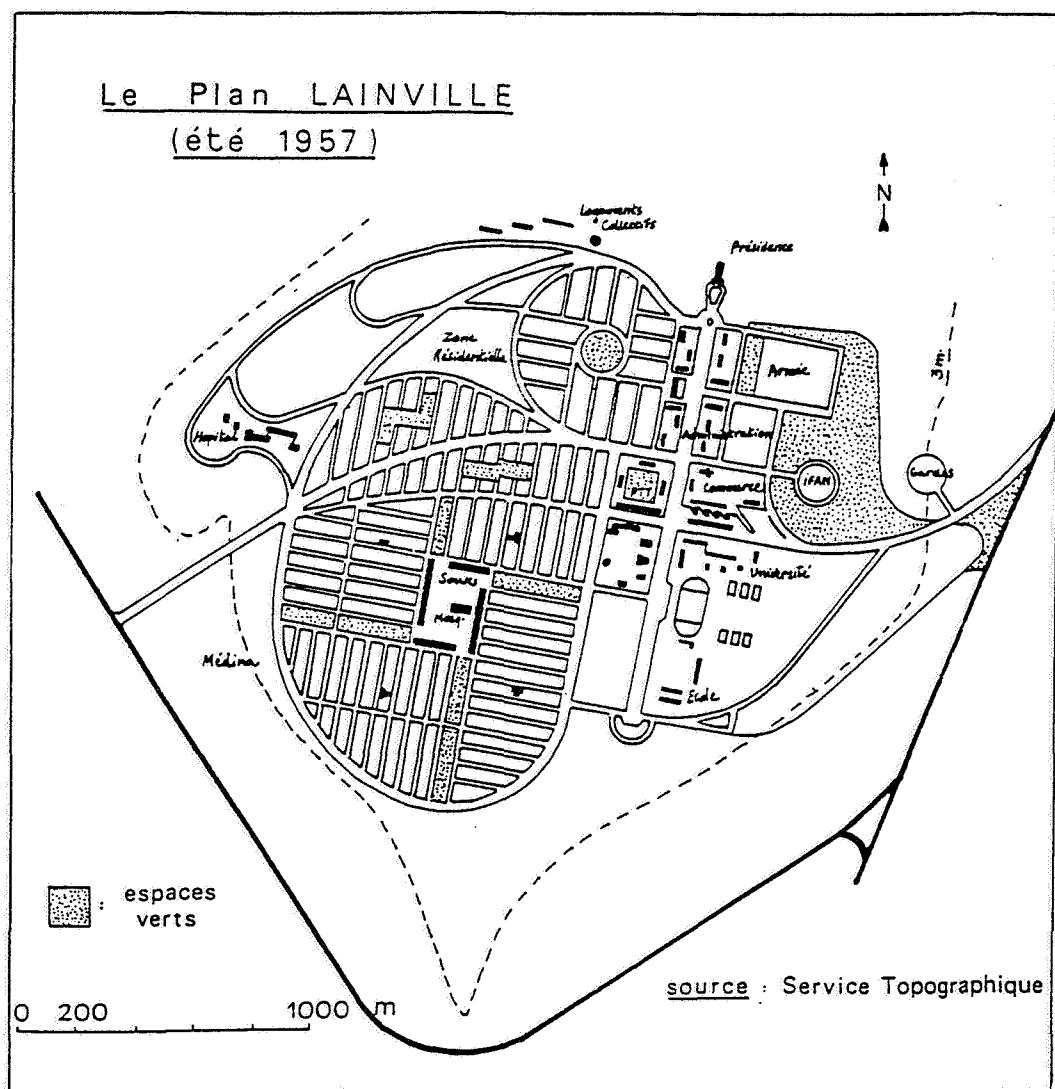
Les impératifs politiques ayant conduit à la prise de décision rapide de la construction d'une capitale, impliquaient en outre une réalisation rapide. Car il s'agissait de créer un centre urbain austère à l'image du pays qui concentrerait les seules fonctions politiques et administratives du pays. Dès lors, il n'est pas étonnant de constater l'étroitesse du budget prévu pour les premiers travaux comme l'indique la répartition suivante :

Estimation du coût de construction de Nouakchott le 21 octobre 1959
 (millions de francs CFA)

| OPÉRATIONS | emprunt | budget Etat | FAC | fonds euro- péen de développement |
|---------------------------------------|------------|----------------|------------|---|
| INFRASTRUCTURE | | | | |
| ADMINISTRATIVE | | | | |
| building administratif | | 180 | | |
| haut-commissariat | | 60 | | |
| présidence du conseil | | 30 | | |
| assemblée nationale | | 50 | | |
| trésor | | 30 | | |
| palais de justice et prison | | | 40 | |
| INFRASTRUCTURE SOCIALE | | | | |
| lycée (1ère tranche) | | | 105 | |
| hôpital | | | | 220 |
| logement hôpital | | | | 110 |
| dispensaire | | | 9 | |
| maison de la radio | | | | 22,5 |
| INFRASTRUCTURE GÉNÉRALE | | | | |
| distribution d'eau | | | 135 | |
| hôtel des postes | | | 45 | |
| aérogare | | | 15 | |
| plantations et station eaux et forêts | | | 11,5 | |
| frigorifique | | | 30 | |
| électrification et centrale | | | 50 | |
| 680 logements | 900 | | | |
| totaux | 900 | 350 | 463 | 330 |

Source : J.R. Pitté P.49

Des études sont entreprises et plusieurs projets furent esquissés. Celui qui obtint la faveur des maîtres d'ouvrage fut celui proposé par Monsieur LAINVILLE (Architecte à la direction des Travaux Publics de Dakar), lequel devait être amélioré à l'issue d'un concours d'idées lancé au grand prix d'Architecture de Rome en 1959. Cet avant-projet fut finalement confié au cabinet Leconte chargé de proposer la version définitive, ce qu'il fut en mars 1959, alors même que se déroulait déjà une première tranche d'opérations d'urgence.



Tel qu'il fut proposé, ce plan présentait une organisation spatiale fondée sur un découpage très tranché de l'espace. Une option majeure a consisté à tracer une voie principale composée d'un axe en forme de "S" et orienté Est/Ouest, doublé d'une autre artère qui lui est perpendiculaire. Ainsi définis, ces deux artères délimitaient clairement d'une part les zones résidentielle et administrative et d'autre part, la médina, espace populaire, flanqué du souk et des petites mosquées, soigneusement séparée du reste de la ville par l'avenue de la dune aujourd'hui devenue avenue Gamal Abdel Nasser.

"Des immeubles en cubes posés dans des carreaux dessinés par des artères rectilignes et perpendiculaires" (1), tels sont les mots utilisés par Francis de Chassey pour qualifier la structure urbaine naissante. Au Nord-Ouest, une vaste étendue de terrain est laissée vierge dans l'optique d'une extension future du quartier résidentiel vers l'océan, situé à seulement 5 kilomètres de là.

La configuration générale offre un découpage simple en damier auquel est adjoint une série d'arabesques dont la présence (outre le fait de compliquer les tracés) ne sert qu'à embellir l'ensemble (J.R.PITTE, 1977). "A la fin de l'année 1962, outre 50 kilomètres de voirie, les principaux immeubles administratifs et sociaux sont achevés, ainsi que 670 logements de fonctionnaires et 400 constructions privées". (2) En tenant compte des objectifs de départ, à savoir la construction d'une ville strictement administrative, l'autorité Publique prévoyait une croissance très modérée qui augmenterait la population de Nouakchott jusqu'à 8 000 habitants en 1970. Or, "l'activité économique liée aux travaux de construction et l'installation d'un important secteur administratif, induisant tous deux, un développement du commerce et des services, ont constitué de puissants facteurs d'attraction, en particulier

(1) : De Chassey F. : in introduction à la Mauritanie éd.. CNRS, 1979 pp : 235-277.

(2) : J.R.Pitte, op..cit.. p 51.

pour les populations des régions limitrophes".⁽¹⁾ Et, les premières installations d'infrastructures furent-elles réalisées que le nombre de 8000 habitants était atteint au cours de l'année 1963.

Dans un contexte de développement jugé prometteur grâce notamment à la mise en exploitation des gisements de fer et de cuivre, et compte tenu de la voie de développement choisie, à savoir la construction d'un Etat fort centralisé, l'administration de l'époque ne paraissait guère se soucier des problèmes que ne manquera pas d'engendrer une forte affluence vers la nouvelle capitale. Bien au contraire, elle cherchait par tous les moyens à atténuer les difficultés d'encadrement, d'administration et de scolarisation que posent les populations nomades. Cela, au delà de l'effet de surprise provoqué par leur sédentarisation en masse, explique l'attitude passive adoptée par les autorités. Entre 1962 (date de réception des premiers travaux) et 1972, ce sont près de 5000 personnes qui viennent chaque année s'ajouter à la population de Nouakchott.

En 1970, au lieu des 8000 habitants prévus, ce sont déjà quelques 40000 personnes qui résident dans la capitale. En outre, la sécheresse qui sévit depuis bientôt trois ans dans toute la région, ne présage pas d'estimations optimistes pour les années suivantes. Et pour cause, la période qui va suivre va établir le constat d'une accélération des rythmes de croissance.

⁽¹⁾ : D'hont O. , la population des bidonvilles de la capitale de la Mauritanie, in Afrique contemporaine, n° 139, juillet-sept. 1986, pp : 36-55.

3 - A partir de 1975, l'accélération des rythmes de croissance

A partir de 1975, les taux d'accroissement annuels, bien que toujours très élevés, semblent décroître assez rapidement. En réalité, lorsqu'on s'intéresse aux valeurs brutes des données, on s'aperçoit que le nombre d'individus qui rejoignent Nouakchott chaque année est beaucoup plus élevé que ce qui a été observé pour la période précédente.

Entre 1975 et 1988, la population de Nouakchott a plus que triplé, passant de 104 054 à 387 802 habitants et a ainsi connu un taux moyen de croissance annuelle de l'ordre de 11% ! A titre de comparaison, Dakar et Bamako connaissent à la même période, des taux de croissance voisins de 4 à 5% jugés déjà excessifs. C'est dire combien l'évolution démographique de Nouakchott devenait déroutante pour tous les observateurs et combien elle préfigurait des difficultés à venir. Car ce sont désormais près de 22 000 personnes qui, chaque année, viennent grossir les rangs des Nouakchottois, soit plus de quatre fois le volume des nouveaux migrants observé la période précédente.

Il faut dire qu'en début de cette période, on commençait déjà à ressentir les retombées de la douloureuse sécheresse du début des années 1970 qui a frappé tous les pays du Sahel. Pendant le même temps, le boom économique de la décennie écoulée s'est fortement ralenti du fait de l'effondrement sur le marché mondial de la demande de fer. Par conséquent, le secteur minier, jusque là support de l'économie nationale ne semble plus en mesure d'impulser une dynamique de développement élargie à l'ensemble des villes du pays. Bien au contraire, la plus-value tirée de cette activité ne profite qu'aux deux seules capitales politique (Nouakchott) et économique (Nouadhibou), contribuant ainsi à renforcer les écarts trop importants qui les séparent des autres centres secondaires.

Sur le plan des mouvements de populations, apparaît à partir de 1977 un fait particulier : Au cours de la période 1962-1975, alors que l'ensemble des autres centres urbains connaissait un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 10%, Nouakchott quant à lui croissait au rythme de 25% par an ! En 1977, on s'aperçoit qu'entre 1975 et 1977, ces mêmes centres urbains perdaient une partie de leurs populations dans une proportion annuelle plus faible qu'elles ne les avaient attirées de 1962 à 1975. Globalement, ils ont perdu chaque année 7% de leurs effectifs alors que Nouakchott dans le même temps enregistre une croissance annuelle de près de 14% !

tableau n°3 : Quelques pôles de croissance démographique

| | Population | | | Taux moyen accroissement annuel | |
|------------------------------------|------------|---------|---------|---------------------------------|-----------|
| | 1962 | 1975 | 1977 | 1962-1975 | 1975-1977 |
| Villages | 179 447 | 455 708 | 595 881 | + 7,5 % | + 14 % |
| Population urbaine sauf Nouakchott | 64 341 | 195 238 | 169 115 | + 9 % | - 7 % |
| Nouakchott | 5 807 | 104 054 | 134 704 | + 25 % | + 13,8 % |

Source : Office national de la statistique; Nouakchott, 1991
Recensement 1977 et Teunynk S.

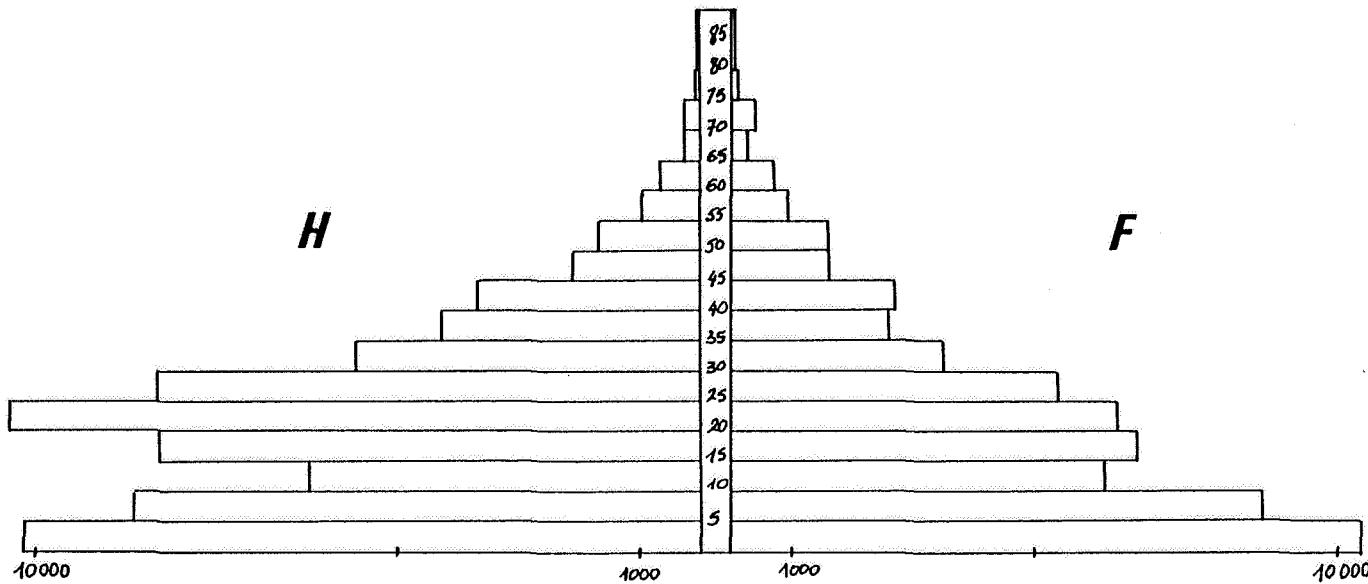
Parallèlement apparaissaient les premiers signes de gonflement des villages⁽¹⁾ existants et la multiplication de nouvelles installations, principalement autour des rares points d'eau ayant résisté à l'assèchement. S'agissant des villes secondaires, tout se passe comme si, rebutés par une difficile insertion dans de nouveaux systèmes qu'ils ne maîtrisent pas, les nomades reprennent la route qui les conduit pour une part d'entre eux sur le chemin des villages et pour l'autre part, vers la capitale, centre de distribution de l'assistance.

III - LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

La description de la dynamique démographique, outre l'intérêt qu'elle présente de montrer la croissance vertigineuse de Nouakchott, ne témoigne pas moins de profonds changements survenus dans la composition sociale de la ville. Mais, seuls les chiffres de 1977 nous permettent d'établir une pyramide des âges et des sexes qui, nous nous en doutons, a subi des variations notables depuis lors (Cf figure page 49).

⁽¹⁾ : on appelle village en Mauritanie, toute agglomération comportant au moins une construction en dur à usage d'habitation, de commerce ou de service public.

PYRAMIDE DES AGES
(au 1er janvier 1977)



C'est pourquoi, toutes les caractéristiques qui seront établies, doivent être observées avec la plus grande prudence compte tenu de la réalité encore trop mouvante de la situation urbaine nouakchottoise. Jean Robert Pitte lui même n'avait eu d'autre choix que de s'appuyer en 1974 sur les résultats d'une enquête démographique datant de mai 1964 ! Par conséquent, il nous a paru plus judicieux, plutôt que d'esquisser une composition de la population de Nouakchott à partir de projections basées elles-mêmes sur des résultats sujets à caution, de nous référer à son analyse pour contrôler les changements intervenus entre 1964 et 1977. Ainsi, l'observation de la pyramide des âges conduit à plusieurs remarques :

1 - Une sureprésentation de la population masculine

Comme en 1964, la ville de Nouakchott continue à abriter une population à prédominance masculine. Celle-ci a eu tendance à s'accentuer entre 1964 et 1977 puisque le rapport hommes/femmes est passé de 1,28 à 1,31⁽¹⁾ entre ces deux dates. Cela aboutit en 1977 à une proportion d'hommes de 56,7% contre 49% au niveau national. Autrement dit, on rencontrait en 1977 à Nouakchott 77 femmes pour 100 hommes alors que pour l'ensemble de la Mauritanie, il existait 97 hommes pour 100 femmes.

Cette forte masculinité, caractéristique des villes à urbanisation rapide, correspond à une phase d'importante migration où les hommes arrivent d'abord seuls en ville. L'administration et les

⁽¹⁾ : population respective d'hommes et de femmes en 1964 et en 1977 : 6926 contre 5381 et 76406 contre 58298.

entreprises ont surtout un besoin de main-d'oeuvre masculine. Il faut aussi ajouter que pendant un certain temps, l'organisation de la ville ne permet pas à des familles de s'installer convenablement. C'est pourquoi les hommes partiront seuls et attendront d'améliorer leurs conditions matérielles pour ensuite faire venir auprès d'eux, épouse(s) et enfants. La domination masculine est aussi renforcée par des pratiques anciennes qui ne tolèrent que le départ du seul époux. Ainsi, même loin des siens, il garderait des liens solides qui le feraient revenir le plus fréquemment possible.

Néanmoins, à cette phase de domination masculine succède toujours celle de rattrapage où une arrivée massive de femmes ou de ménages constitués aboutit à une réduction lente du déséquilibre hommes/femmes. Ce phénomène a été observé dans beaucoup de capitales africaines notamment à Pointe Noire au Congo où l'on n'enregistrait avant 1935 que 365 femmes pour 1000 hommes. Entre 1936 et 1941, la proportion de femmes s'élève à 415 et atteint 526 au cours de la période 1941-1946. Il est fort probable que le même processus se soit déroulé à Nouakchott même si les données qui auraient permis de le constater font défaut.

2 - La prédominance des jeunes adultes

La base très large de la pyramide des âges traduit une présence importante des jeunes parmi la population. En effet, 38,8% de cette population était, en 1977 âgée de moins de 15 ans (pourcentage à peu près équivalent à celui constaté par J.R.Pitte en 1964 : 38,2%) contre 44% à l'ensemble du pays. Cette proportion s'élève à 50,5% pour 1977 lorsqu'on considère la catégorie des moins de 20 ans (contre 44,01% en 1964) alors qu'ils sont près de 54,3% dans cette catégorie pour la

Mauritanie. Et dans la catégorie des jeunes, les 0-5 ans sont bien représentés puisque de 18,3% de la population totale en 1964, ils constituent toujours en 1977 près de 16% des habitants de Nouakchott.

Leur poids important se justifie par le taux de fécondité enregistré entre 1962 et 1977 qui situe le nombre d'enfants par femme autour de 8⁽¹⁾. A cela, il convient d'ajouter le recul de la mortalité infantile consécutivement à un meilleur encadrement sanitaire. Cette population jeune se distingue de celle des autres villes par son taux de scolarisation relativement élevé⁽²⁾. Exception faite de Nouadhibou où ce taux s'élève à 54,9%, toutes les régions se situent loin derrière la capitale où il s'établit à 49,3% pour une moyenne nationale d'environ 18%. Toutefois, il est important de souligner l'inégalité de scolarisation selon les régions mais aussi selon les sexes.

Cette différence de fréquentation de l'école entre garçons et filles se rencontre partout dans les régions et à Nouakchott avec des nuances liées au niveau général de scolarisation. De près de 13% à Nouakchott (55% des garçons scolarisés contre environ 42% pour les filles) cet écart se réduit à 9,6% dans le Trarza (21,4% des garçons contre 11,8% des filles) et s'établit à 7,1% dans le Guidimakha (12,2% des garçons contre 5,1% des filles).

La forte présence des jeunes dans la population de Nouakchott ne doit pas faire oublier celle non moins importante des classes d'adultes qui constituent la population potentiellement active. Ces personnes adultes (dont l'âge est compris entre 15 et 59 ans comptaient en 1977 pour 58,9% de la population de Nouakchott. Au sein de cette catégorie, on trouve 65 femmes pour 100 hommes. Il est utile de préciser que les statistiques retenues minimisent les effectifs de cette catégorie en adoptant une tranche d'âge (15-59 ans) en vigueur dans les pays

(1) : enquête nationale mauritanienne sur la fécondité, direction de la statistique et de la comptabilité, Nouakchott, 1981.

(2) : le calcul de ce taux a été appliqué à la tranche d'âge 6-14 ans.

développés pour saisir la population active. En Mauritanie comme dans beaucoup de pays en voie de développement, le travail des enfants (même en bas âge) est largement répandu, et il n'est pas rare d'en rencontrer dès l'âge de 6 ou 7 ans employés dans les services domestiques ou encore en apprentissage auprès d'artisans.

Les indications qui précédent mettent en relief le caractère masculin de l'immigration en direction de Nouakchott qui concerne davantage des hommes ou des femmes en âge de travailler comme le confirme le pourcentage très faible des personnes âgées (âge supérieur à 60 ans) : 2,3% de la population de Nouakchott contre près de 6% dans l'ensemble de la population Mauritanienne.

3 - Une population mieux alphabétisée que dans le reste du pays

"Est considérée alphabète, toute personne sachant lire et écrire; autrement dit, capable de comprendre un texte écrit et rédiger un texte simple décrivant par exemple un événement"⁽¹⁾. Dans le recensement de 1977, le taux d'alphabétisation a été mesuré sur la population âgée de 10 ans et plus. Les résultats pour Nouakchott, font ressortir un taux moyen de 43% avec une grande disparité entre les sexes. Alors que 53,7% des hommes sont alphabétisés, ce pourcentage tombe à 28,3% pour les femmes. L'écart est considérable mais est souvent observé dans toute l'Afrique, où non seulement on hésite encore aujourd'hui à "mettre les filles à l'école" si ce n'est leur abandon prématuré de cette institution qui maintient les écarts constatés.

⁽¹⁾ : BCR, recensement général de la population, 1977, vol. 1, p.52.

Nouakchott se détache une fois encore puisque la moyenne nationale d'alphabétisation se situe aux alentours de 18%. La capitale partage ce privilège avec deux autres régions : Nouadhibou et le Tiris Zemour qui totalisent respectivement 42,8% et 37,5% d'alphabétisés. Mais la diversité des types d'enseignement (moderne et traditionnel) ainsi que la voie nouvelle d'arabisation de l'éducation depuis quelques années discreditent ces résultats qui ne s'appliquent qu'à l'enseignement dans les écoles "modernes". Toutefois, il ne fait aucun doute que la concentration des établissements d'enseignement à Nouakchott entraîne la formation d'une mosaïque d'individus que la seule perspective d'une éducation mieux assurée a attirée.

Mais avant de revenir plus en détail sur les conditions réelles de la vie urbaine, examinons les causes précises de cette inflation urbaine.